BFA

BREVET FÉDÉRAL D'ASSISTANT

Le Brevet Fédéral d'Assistant (BFA) constitue une première étape vers l'encadrement. Il permet d'encadrer bénévolement des entraînements au sein des clubs affiliés à la FFK. Le titulaire agit sous la responsabilité d'un instructeur, auquel il rend compte de ses actions.

PUBLICS

La formation est destinée aux :

- Licenciés de la FFK de 18 ans et plus ;
- Assistants investis dans l'encadrement de la pratique.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter votre école départementale de formation pour étudier les possibilités d'accueil.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- Préparer et animer des situations pédagogiques adaptées aux caractéristiques et au niveau des pratiquants
- Encadrer la pratique en garantissant la sécurité des pratiquants et le respect des consignes
- Assister l'instructeur dans la conduite des activités pédagogiques et s'inscrire dans l'organisation de l'enseignement au sein du club
- Rendre comtpe de son activité à l'instructeur et contribuer à l'adaptation des interventions pédagogiques

PRÉREQUIS

Pour se présenter, le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Être au moins ceinture noire 1er Dan, Duan, Dang ;
- Être licencié FFK de la saison en cours ;
- Posséder un diplôme de secourisme ou équivalent.

DATES ET LIEUX

La formation est organisée par les écoles départementales de formation :

Chaque candidat passe son diplôme dans son comité départemental d'appartenance. Sinon, il doit procéder à une demande de dérogation (voir son responsable de formation). Rendez-vous sur le site internet de votre comité pour y trouver les dates et lieux de formation.

TARIFS

Frais de formation : 100 €

Frais annexes : à la charge du stagiaire

Le programme :

- Préparation et animation d'activités en sécurité en rendant compte à l'instructeur
- Connaissance de l'environnement associatif et fédéral
- Participation à la vie fédérale et citoyenne

La durée et les méthodes pédagogiques :

49 h de formation dont :
- 10h de préformation
- 24 h de formation en présentiel
- 10h de participation fédérale
- 5h en FOAD

Apports théoriques et pratiques, fiches pratiques, partage d'expérience, alternance en structure club.

Les modalités d'évaluation :

Le dispositif d'évaluation du stagiaire repose sur les conditions suivantes :

- Elaboration et animation d'un plan de séance en rendant compte à l'instructeur

Retrouvez les informations pratiques, dates, horaires, modalités d'inscriptions, accessibilité sur **ffkarate.fr**

CONTACT

La Fédération délègue l'organisation et la mise en œuvre pédagogique de cette formation à ces comités départementaux. Rendez-vous sur le site internet de votre comité pour plus d'informations.